

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES

- Le Trophée Gustave Beignon est une épreuve organisée par le CREF Cyclisme Pays de la Loire avec le soutien du comité départemental cycliste de la Vendée, les concours techniques de La Roche sur Yon Vendée Cyclisme, Vendée U Pays de la Loire, et de l'A.C. Fougeré.
- Les engagements se font par :
 - Internet, pour les clubs DN1 (date limite fixée au dimanche 7 mai)
 - Bulletin adressé à l'organisateur, pour les catégories minime, cadet, junior (date limite le mardi 9 mai)
- L'emploi de « haut-parleur » ou « mégaphone » est autorisé, ainsi que celui des oreillettes.
- Les ravitaillements sont interdits.
- En cas de contrôle antidopage, il aura lieu au vestiaire arbitre, stade de football, route de la Chaize le vicomte
- Dans un délai maximum de 5 minutes après l'arrivée de la dernière équipe Elite les coureurs doivent se présenter au protocole (en tenue de course) :
 - Minimes
 - Podium du Classement Scratch
 - Podium du Championnat Régional
 - Cadets
 - Podium du Classement Scratch
 - Podium du Championnat Régional

PROTOCOLE CHALLENGE THOMAS VOECKLER (Maillots jaune, blanc)

- Juniors
 - Podium du Classement Scratch
 - Podium du Championnat Régional
- Coupe de France Drag Bicycles des clubs DN1
 - Podium de l'épreuve,
 - La première équipe du classement général provisoire de la Coupe de France à l'issue de cette 3^{ème} manche.

Epreuves Minime et Cadet

- l'épreuve se dispute uniquement avec un vélo traditionnel, sans prolongateur ni roue pleine.
- Seuls les casques classiques sont autorisés.
- Epreuve ouverte aux clubs homogènes, ainsi qu'aux équipes mixtes interclubs d'un même département.
- Les formations déjà représentées dans l'épreuve peuvent également incorporer dans des équipes mixtes leurs éléments non titulaires dans les équipes homogènes.
- Un même club peut présenter plusieurs équipes.
- Epreuve support du Championnat Régional Pays de la Loire C.L.M par équipe - Seuls les clubs des Pays de la Loire présentant une équipe homogène concourent au titre; le temps est pris sur le 3^{ème} coureur, sauf pour les minimes où il l'est sur le second.
- Epreuve intégrée au "Challenge Voeckler", 20 points de participation sont attribués à chaque concurrent
- Engagement par bulletin : 5 €/coureur

Epreuve Minime

- Distance totale : 10,6 Km (1 boucle).
- Epreuve se disputant par équipes de 3 coureurs minimes (garçons nés en 2003 et 2004 et/ou filles nées entre 2001 et 2004); le temps est pris sur le second coureur
- Le départ des équipes est donné de minute en minute.

Epreuve Cadet

- Distance totale : 23,7 Km (1 boucle).
- Epreuve se disputant par équipes de 4 coureurs cadets (garçons nés en 2001 et 2002 et/ou filles nées entre 99 et 2002).
- Le départ des équipes est donné de 2 minutes en 2 minutes.

Epreuve Junior

- Epreuve se disputant par équipes de 4 coureurs juniors (nés en 99 et 2000) ; le temps est pris sur le 3^{ème} coureur.
- Epreuve ouverte aux clubs, ententes de clubs, Pôles et CREF, sélections départementales et régionales.
- Epreuve support du Championnat Régional Pays de la Loire C.L.M par équipe - Seuls les clubs des Pays de la Loire concourent au titre.
- les vélos traditionnels, de contre la montre, les roues pleines et les casques profilés sont autorisés sur l'épreuve.
- Un même club peut présenter plusieurs équipes.
- Une sélection Régionale ou départementale peut comprendre un coureur d'une équipe elle-même engagée sur l'épreuve
- Distance totale : 41km (2 boucles : 17 et 24 km)
- Le départ des équipes est donné de 2 minutes en 2 minutes.
- Engagement par bulletin : 7 €/coureur

Coupe de France Drag Bicycles des clubs DN1

- Epreuve uniquement ouverte aux 20 équipes de Division Nationale 1
- Epreuve se disputant par équipes de 6 coureurs de 1^{ère} catégorie dont obligatoirement quatre français âgés de moins de 26 ans ; les deux autres coureurs peuvent être français ou étrangers, sans restriction d'âge.
- Le départ des équipes est donné de 3 minutes en 3 minutes.
- Le temps de chaque équipe est pris sur le 4^{ème} coureur; dans le cas où une équipe termine l'épreuve à moins de 4 coureurs, aucun point ne lui sera distribué au classement de la Coupe de France.
- L'ordre des départs se fera dans l'ordre inverse du classement général de la Coupe de France établi à l'issue de la seconde manche, à savoir le Tour du Lot et Garonne.
- Distance totale : 51,2 km (2 boucles de 27.5 et 23.7 km)
- L'emploi du matériel spécifique au CLM est autorisé.
- Chaque équipe peut disposer de deux véhicules suiveurs afin d'assurer le dépannage
- Engagement par internet : 7 €/coureur
- Pour tout cas particulier, se référer au règlement spécifique de la Coupe de France Drag Bicycles édité par la FFC, et aux décisions du collège des arbitres prises en concertation avec l'organisateur.

Organisateur

- Contact : **Tremblay Richard**
- Adresse : **140 Rue Olof Palme 85000 La ROCHE SUR YON**
- Tél : **02.51.06.99.99**
- Email : **rochevendeecyclisme@gmail.com**
- Site internet : **rvc85.free.fr**

ENGAGEMENTS DES EQUIPES :

- Contact : **XAVIER FOURNIER**
- Adresse : **CREF Cyclisme Pays de la Loire - lycée Notre Dame du Roc –rue Charlemagne – 85035 la Roche sur Yon Cedex**
- Tél : **06.72.83.12.73**
- Email : **crefcyclismepdl@gmail.com**
- Site internet : **crefcyclismepdl.fr**